

RAPPORT N° 464 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 3 NOVEMBRE 2024

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 26 octobre au 2 novembre 2024 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) personne a été assassinée dans la province de Gitega.

Le rapport déplore aussi le cas de trois (3) personnes qui ont été grièvement blessées dans les provinces de Bubanza et de Kirundo ainsi que le cas d'une personne qui a été arbitrairement arrêtée en province de Muyinga.

1. Atteinte au droit à la vie

- Dans la matinée de lundi 28 octobre 2024, un homme connu sous le nom de Fabien Ntirandekura, originaire de la colline de Murenda de la commune de Bukirasazi, en province de Gitega, a succombé à ses blessures à l'hôpital de Kibuye dans la même commune où il avait été évacué par des passants, la veille dans la nuit, après qu'il a été attaqué par des individus non identifiés alors qu'il rentrait à son domicile, au retour d'une fête de mariage. Selon le témoignage de ces passants, le visage de Fabien Ntirandekura, qui venait d'être récemment libéré de la prison de Gitega, était défiguré.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête pour identifier les auteurs du meurtre de Fabien Ntirandekura afin qu'ils soient traduits en justice et punis conformément à la loi.

2. Atteintes au droit à l'intégrité physique

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que, dans la journée de mercredi 23 octobre 2024, des Imbonerakure¹ de la colline de Nyagatovu dans la commune de Vumbi de la province de Kirundo ont violemment battu et grièvement blessé le responsable local du parti CNL², Léonard Habayimana, qui l'accusaient d'avoir incité des habitants de cette localité à ne pas se faire enrôler pour les futures élections de 2025.

Selon des témoins oculaires, quatre Imbonerakure, à savoir Éric Bigirimana (responsable des Imbonerakure sur la colline de Nyagatovu), Emmanuel Birame, Nduwayo alias Migagaro et un certain Buvunyungu, ont violemment frappé et grièvement blessé Léonard Habayimana (voir les photos de ses traumatismes ci-dessous) au point de perdre connaissance. Son sang coulait par le nez et la bouche.



Les mêmes sources ont précisé que certains habitants de Nyagatovu ont conduit Léonard Habayimana, dans un état critique, au centre de santé de Gasura en

¹ Membres de la ligue des jeunes du parti CNDD-FDD (Conseil National de la Défense de la Démocratie-Forces pour la Défense de la Démocratie).

² Congrès National pour la Liberté.

commune de Vumbi et qu'il a été transféré le même jour à l'hôpital de Kirundo pour une prise en charge appropriée. Selon des voisins de la victime, les agresseurs de Léonard Habayimana demeurent libres.

SOS-Torture Burundi demande l'arrestation des auteurs de ce crime afin qu'ils soient traduits devant la justice et punis conformément à la loi.

- Dans la journée de lundi 28 octobre 2024, des Imbonerakure dirigés par la responsable de la ligue des femmes du CNDD-FDD qui est connue sous le nom de Nzobonimpa ont violemment battu un militant du parti CNL, Évariste Kwigize, sur la colline de Carubambo de la commune de Ntega, en province de Kirundo.

Selon des témoins oculaires, ces Imbonerakure ont appréhendé Évariste Kwigize et l'ont conduit dans un endroit appelé « Bunker » (Bunker en français) situé sur la colline de Carubambo de la zone de Mugendo où ils l'ont sévèrement battu pour le punir du fait d'avoir refusé d'adhérer au parti CNDD-FDD et de s'inscrire sur les listes électorales. Parmi les agresseurs identifiés par des habitants du lieu de la torture d'Évariste Kwigize figurent le prénommé Pancrace et deux autres Imbonerakure surnommés Madandi et Bebe.

Selon le témoignage des voisins d'Évariste Kwigize sur la colline de Makombe, dans la commune de Ntega, tous les Imbonerakure l'ayant torturé demeurent libres.

SOS-Torture Burundi demande l'ouverture d'une enquête judiciaire pour identifier tous les auteurs d'actes de torture infligés à Évariste Kwigize afin qu'ils soient punis conformément à la loi.

- Dans la journée de mercredi 30 octobre 2024, des militaires du camp de Mudubugu situé sur la colline de Buringa en commune de Gihanga de la province de Bubanza ont violemment battu un habitant de cette localité qui est connu sous le nom de

Thomas Nzeyimana, après l'avoir retrouvé dans les champs situés sur le terrain en conflit entre la population et l'administration du camp de Mudubugu.

Selon des membres de sa famille, Thomas Nzeyima était en train de récolter du manioc. Des militaires ont alors saisi tout le manioc déjà récolté et le vélo de la victime et les ont emportés au camp pour confiscation.

SOS-Torture Burundi demande à l'autorité administrative de la province de Bubanza de trouver une solution au conflit foncier qui oppose l'administration de camp de Mudubugu à la population avoisinante.

Elle demande en outre à l'autorité judiciaire de Bubanza de mener une enquête pour identifier les militaires ayant infligé des actes de torture à Thomas Nzeyimana afin qu'ils soient traduits devant la justice et punis conformément à la loi.

3. Atteinte au droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Dans la matinée de jeudi 31 octobre 2024, vers 5 heures, des policiers du commissariat communal de Giteranyi en province de Muyinga ont arbitrairement arrêté Sylvestre Nduwimana, enseignant au Lycée communal de Giteranyi et membre du parti CNL pro-Agathon Rwasana et l'ont conduit vers une destination inconnue.

Selon des membres de sa famille, le domicile de Sylvestre Nduwimana a été encerclé par des policiers avant de procéder à son arrestation sans lui présenter de mandat d'arrêt ni lui communiquer sur le motif de cette arrestation.

SOS-Torture Burundi déplore la persistance de cas d'arrestations arbitraires qui sont commis sur fond d'intolérance politique et demande à l'autorité policière en



SOS - Torture/Burundi

Monitoring sur les cas de torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées et les exécutions sommaires au Burundi

province de Muyinga de communiquer le sort de Sylvestre Nduwimana et de le remettre en liberté sans délai.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.